

Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC)

Réunion du Comité d'orientation en matière de santé et de sécurité au travail

Procès-verbal de la réunion du 30 septembre 2009
Édifice Neatby, Ottawa (Ontario)

Étaient présents :

Représentants des employés :

Glenn Miller, Syndicat de l'agriculture, AFPC
Fabian Murphy, Syndicat de l'agriculture, AFPC
Darrell-Lee McKenzie, Syndicat de l'agriculture, AFPC
Michelle Coe, Syndicat de l'agriculture, AFPC
Gaston Mercier, IPFPC
Delmar Holmstrom, IPFPC

Représentants de la direction

Président : Denis Petitclerc, directeur général associé, Direction des centres des sciences, Direction générale de la recherche
Denna Dougan, directrice associée, Services intégrés, Gestion des biens et planification des immobilisations, DGGI
Sherman Nelson, gestionnaire, Gestion des terres, DGSA
Lynden Hillier, DG, Gestion des biens et planification des immobilisations, DGGI
Laurie Hunter, DG par intérim, Excellence du rendement, DGRH

Conseillers techniques

Bob Neilson, chef adjoint, Santé et sécurité au travail, DGRH
Marie-Josée Poirier, conseillère en ressources humaines, DGRH
Christine Martel, adjointe administrative, DGRH
Elaine Massie, agente de services et conseillère technique, Syndicat de l'agriculture, AFPC

Invités :

Nathalie Ritchot, **conseillère ministérielle en sécurité en laboratoire**, Direction des centres des sciences, Direction générale de la recherche
Manon Proulx, **directrice de recherche, Centre de recherche sur les cultures et les bestiaux – Charlottetown**
Christian Toupin, **directeur de recherche, Centre de développement et de recherche sur les aliments – Saint-Hyacinthe**

Membres absents :

Jim McKendry, directeur, Services intégrés, Gestion des biens et planification des immobilisations, DGGI
Gilles Saindon, DG, Direction des centres des sciences, Direction générale de la recherche
Jan Salsberg, directeur par intérim, Programme national et Information stratégique, DGRH

1. Ajouts à l'ordre du jour et approbation du compte rendu de la dernière réunion

- De nouveaux points sont ajoutés à l'ordre du jour :
 1. Modifications des services fournis par Santé Canada
 2. Coordonnateurs régionaux – dispenser la formation dans les petits centres
 3. Ajout : le dossier de l'eau potable est un point permanent à l'ordre du jour (mises à jour, le cas échéant; rapport annuel)
- Le compte rendu de la dernière réunion est corrigé :
 1. Non-employés qui travaillent à AAC – phrase modifiée

2. Questions découlant du compte rendu

Premiers soins

- Bob a en sa possession l'inventaire des défibrillateurs externes automatisés (DEA) déjà installés à nos différents sites.
- On discute des prochaines mesures à prendre concernant la possible élaboration d'un programme et on effectue des prévisions budgétaires.
- Le Comité recommande l'élaboration d'un programme (y compris des lignes directrices et une formation) qui sera transmis au sous-ministre aux fins d'approbation. Il recommande la mise en place du programme dans tous les sites disposant actuellement de DEA. Les sites qui souhaitent s'en procurer devront également suivre ce programme. Les renseignements supplémentaires transmis au sous-ministre devraient également comprendre des données budgétaires sur les coûts d'ensemble inhérents à l'achat de nouveaux équipements, en fonction du nombre estimatif de DEA nécessaires (renseignements rassemblés par les coordonnateurs régionaux).

Programme d'inspection des lieux de travail (PILT) (troisième point à l'ordre du jour)

- On discute des modifications à apporter à la liste de contrôle, afin d'inclure les principaux dommages matériels d'un véhicule, la cabine de sécurité pour tracteurs ainsi que des colonnes à la fin, où figureront les indications Oui, Non et Sans objet (S.O.).

Orientation en SST

- Denna confirme que toute personne ayant suivi la formation en conduite défensive est autorisée à conduire un véhicule gouvernemental, même si elle n'est pas employée par AAC (comme les conseillers, les étudiants, etc.).
- On discute de l'efficacité de la formation en conduite défensive et de la façon dont les gestionnaires ou les superviseurs devraient prendre part à la vérification et au processus d'approbation des employés autorisés à conduire des véhicules gouvernementaux à l'aide d'un exercice pratique.
- Le Comité recommande la mise en place d'un processus d'évaluation de l'efficacité de la formation en conduite défensive.

- Le Comité recommande que la formation SST – élément à part entière de l’orientation – soit assurée par un représentant de SST qualifié (tel qu’un coordonnateur régional, un employé ou un gestionnaire membre du comité en milieu du travail).
- On discute de la possibilité d’ajouter l’orientation de la SST à l’Apprentissage de base – Première journée du programme de travail et d’inclure le tableau de formation à la liste des cours de formation. Aussi, de mettre à la disposition des superviseurs une liste de contrôle résumant toutes les activités à valider dans le cadre de l’orientation.
- Le Comité recommande la mise en place du programme d’ici le printemps de même que l’ajout d’un exposé et la publication de matériel sur le site Web.

Programme d’apprentissage de base (PAB)

- Bob informe le Comité que le Programme d’apprentissage de base se concentre sur la mise à jour des plans d’apprentissage.

Site Web (troisième point à l’ordre du jour)

- Christine fait part au Comité de l’état d’avancement de la mise à jour. Elle l’informe que la mise à jour sera réalisée par étapes. Elle indique que la première phase devrait être mise en ligne d’ici la fin du mois d’octobre.
- Le Comité conclut que la plupart des documents devraient être publiés en format AgriDOC, afin de faciliter les mises à jour des documents de travail. Le Comité s’accorde également à ce que les comptes rendus de réunion soient publiés en format PDF avec les signatures.

Prévention de violence en milieu de travail

- Bob distribue des documents concernant le plan de mise en œuvre sur la prévention de violence en milieu de travail et un document de travail sur la mise en place du programme/politique.
- Le Comité d’orientation recommande de consulter les comités locaux de SST, afin de recueillir des exemples de violence en milieu de travail.
- Bob recommande également d’établir une norme pour le programme de formation.
- Bob informe le Comité du souhait de la Sécurité d’intégrer le groupe de travail.

Ergonomie

- On discute de la possibilité de mettre en place un programme de formation, y compris une formation de base (telle que des outils en ligne) et d’avoir recours à un prestataire de services, à présent que Santé Canada ne fournit plus ce service. Pour l’heure, ces services sont réalisés uniquement au moyen d’arrangements.
- Le Comité recommande la révision des programmes de formation avec l’aide de nos employés. Ce processus permettra également d’aborder des thèmes tels que le déménagement ou la conception des nouveaux lieux de travail.

- On discute de la recherche (à l'échelle régionale) d'un fournisseur de services et de la possibilité de former certaines personnes (employés). Cependant, la seconde proposition risque d'opposer deux environnements de travail différents, à savoir les laboratoires et les bureaux, en raison du cadre détaillé.
- Bob pense que nous devrions définir le point de départ du programme et recommande l'organisation d'une téléconférence, afin de revoir certains des documents distribués à la dernière réunion.

Non-employés qui travaillent à AAC

- Aucun problème à signaler à ce jour.

Grippe A (H1N1) et plan de continuité des opérations (*dixième point à l'ordre du jour*)

- Laurie fait le point avec le Comité d'orientation sur le virus de la grippe A (H1N1), y compris les rôles et les responsabilités des quatre directions générales principalement impliquées (DGGI, DGSIM, DGRH et DGCC), et sur le matériel de communication qui sera divulgué sous peu. Elle informe le Comité que Lorraine Voisine est la personne-ressource pour tous les problèmes liés à la grippe A (H1N1) que les services des ressources humaines rencontrent.
- Laurie mentionne également que la DGRH est en train d'élaborer un guide à l'intention des gestionnaires sur les problèmes que rencontrent les RH et de recueillir l'opinion de la DGGI, de la DGSIM et de la DGRH. Le Comité d'orientation souhaite participer à l'examen de ce guide, notamment les questions soulevées par les syndicats concernant la divulgation des renseignements médicaux des employés.
- Lynden fait le point avec le Comité d'orientation sur la situation et l'état de préparation du PCA/ME. Il informe le Comité que le Ministère a été évalué pendant une période allant de 48 heures à 1 semaine dans tous les domaines, sauf deux : l'exercice sur table (dont le plan sera mis en place dans les semaines à venir) et les services de première importance (y compris les bâtiments et le personnel, les communications, les finances et les ressources humaines).
- Lynden indique également au Comité que le service des Immobilisations envisage d'installer des désinfectants pour les mains dans les zones publiques (telles que les halls) de nos bâtiments, lorsque l'eau et le savon ne sont pas disponibles.
- On discute des contrats de nettoyage et de la distribution d'affiches. Ces deux points devront être examinés afin d'obtenir de plus amples renseignements et tirer des conclusions sur les protocoles à suivre.
- On aborde également les lignes directrices à l'intention des voyageurs et les préoccupations concernant l'encombrement inutile des cabinets médicaux ou des cliniques par nos employés ayant besoin d'un certificat médical.
- Laurie informe également le Comité d'orientation que les cliniques de vaccination contre la grippe qui sont actuellement en train de rédiger des messages relèvent de la DGRH. Cependant, elles font face à des défis à cause de la diffusion récente d'information à l'échelle provinciale et fédérale.

Formation en SST (*quatrième point à l'ordre du jour*)

- Marie-Josée fait le point avec le Comité d'orientation sur la formation en SST et indique qu'elle devrait remettre au Comité les rapports de mi-exercice à la prochaine réunion.
- Bob informe le Comité des lacunes de la formation dans la RCN. À compter d'aujourd'hui et jusqu'à décembre, des cours de formation sont dispensés trois jours par semaine. De plus, la DGRH cherche à répondre au problème de financement du deuxième coordonnateur régional de la RNC.
- Des questions ont été soulevées sur la façon dont le suivi s'est effectué. Bob informe le Comité de l'élaboration de nouveaux rapports trimestriels comprenant une liste complète de noms. Les coordonnateurs régionaux se partagent la liste, ce qui leur permet de repérer les employés qui n'ont pas suivi les cours de formation.

Programme de prévention des risques

- Le Comité d'orientation recommande de publier le Programme de protection respiratoire sur le site Web à titre d'information, une fois qu'il aura été approuvé.
- Bob recommande d'envisager la mise en place d'un programme de type « Former le formateur » pour la vérification de l'ajustement des appareils de protection respiratoire, car Santé Canada ne fournit plus ce service.
- Le Comité formule des commentaires, y compris des corrections à apporter aux dates du document, et une note est ajoutée indiquant qu'il n'est pas approprié à la grippe A (H1N1).

Intervention en cas de déversement de produits chimiques

- Le Comité d'orientation valide le document et décide qu'il devrait figurer dans la section « Programmes » du site Web.

Eau potable

- Lynden informe le Comité d'orientation que Rob May pense que le printemps est la période de divulgation idéale du rapport annuel au Comité. On fera un survol sur les points chauds au cours des autres réunions trimestrielles.
- Le Comité demande que les rapports soient présentés dans un format conforme aux types de renseignements qui y seront compilés.

Processus de règlement interne des plaintes

- Bob confirme avec le Comité d'orientation que le processus sera publié sur le nouveau site Web de la SST.

Test de la hotte de laboratoire (*sixième point à l'ordre du jour*)

- Aucun fait nouveau à signaler au Comité d'orientation.

Utilisation d'un appareil d'écoute personnel

- Le Comité d'orientation approuve la dernière mise à jour de Bob. Christine la publiera sur le site Web.

Budget

- Le Comité d'orientation propose d'ajouter une section supplémentaire, afin de déceler des anomalies dans le total des heures consacrées aux activités de la SST, dont les téléconférences, les groupes de travail, etc.

Refus de travailler et mesures d'intervention d'urgence (septième point à l'ordre du jour)

A. Refus de travailler

- Des ajouts ou des corrections doivent être apportées au diagramme du processus de refus de travailler, en particulier une définition du « danger ».

B. Mesures d'intervention d'urgence

- On discute de la possibilité d'attribuer la priorité à l'ensemble des mesures d'intervention (y compris les protocoles, les procédures, les exposés et l'outil de communication destinés à l'ensemble du personnel).
- On discute de l'utilité des procédures relatives à l'exercice d'évacuation. On discute également de la possibilité d'apprendre aux garde-feux et à tous les employés à utiliser un extincteur d'incendie. On propose que le dossier des alertes d'incendie devienne un point permanent à l'ordre du jour des comités locaux de SST.
- On aborde les difficultés de communication entre les comités locaux et le Comité d'orientation. Les documents de suivi sont incomplets pour fins d'inspection, par exemple les plans n'ont pas été approuvés. Il est nécessaire de déterminer avec exactitude tout ce qui doit faire l'objet d'un compte rendu (élaborer une liste de contrôle) et de trouver comment mieux assurer le suivi (p. ex., lorsque de nouveaux programmes qui ont des retombées sur le comité local de SST passent entre les mains des cadres supérieurs et des coprésidents).
- On discute de la possibilité de créer un compte de courrier électronique pour le Comité national d'orientation en matière de SST. En raison de certains problèmes d'ordre administratif, notamment avec un tel site Web, on aboutit au *statu quo* du processus de communication et on espère que le nouveau site Web permettra de résoudre certaines difficultés de communication.

Cabines de sécurité pour tracteurs

- Les coordonnateurs régionaux demandent qu'un inventaire des machines dépourvues de cabines de sécurité soit dressé. On pourra ensuite établir des lignes directrices pour ces machines et transmettre les plans concernant l'achat d'équipement dans le futur.

Besoins en matière de communication (neuvième point à l'ordre du jour)

- Message prononcé lors de la Semaine de la prévention des incendies et publié sur *Nouvelles@l'ouvrage*. On pense qu'une fois le programme en place, davantage d'actions pourront être réalisées l'année prochaine.
- Bob travaille toujours à la mise en place d'un disque partagé pour le Comité.

Rapports et orientations de RHDC en matière de promesses de conformité volontaire (PCV) (huitième point à l'ordre du jour)

- Il n'y a rien de nouveau à signaler au Comité d'orientation.

Plan de communications

- Publication d'*AgriCulture* prévue en octobre.

Programmes de consignes opérationnelles en matière de sécurité sur le site Web

- Jeff Bryant est en train d'examiner les programmes de consignes opérationnelles dans les fiches de renseignements sur les dangers. Après étude par le Comité d'orientation, ils seront publiés sur le site Web.

Programmes nationaux de formation en matière de SST (quatrième point à l'ordre du jour)

- Bob informe le Comité qu'il surveille les formulaires d'évaluation et indique que les rapports ne font état d'aucune variation de pourcentage.
- On décide d'étudier le cours OHS 303 à la prochaine réunion. Les documents seront envoyés en avance, afin d'être étudiés au préalable par chacun. Ensuite, l'ensemble du groupe discutera du matériel de cours pendant la réunion.

Programme de sécurité des laboratoires (sixième point à l'ordre du jour)

A. Biosécurité et sécurité biologique

- Denis informe le Comité d'orientation que le nouveau projet de loi (C11) est entré en vigueur en juillet. Les agents de la sécurité biologique et les agents de confinement biologique sont en place au sein de la Direction générale sur la recherche, où cela est nécessaire, et des comités locaux sur la biosécurité et le confinement ainsi que sur la biosécurité et la sécurité biologique ont été créés. Le comité d'experts est très actif et a élaboré des lignes directrices conformes aux normes et à la législation en vigueur, y compris la *Loi sur les agents pathogènes humains et les toxines (projet de loi C-11)* qui a été récemment adoptée par le Parlement. Les prochaines étapes consistent à partager les lignes directrices avec les directeurs de recherche. On prévoit d'élaborer des Procédés de fonctionnement normalisés ainsi que des procédures de travail. Une stratégie de communication visant à divulguer publiquement les lignes directrices au niveau des DG a été définie. Ils envisagent également la mise en place d'un plan de formation et informent qu'ils ont participé à une évaluation de la formation de l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC).
- Denis annonce que les membres du Comité national sur la biosécurité, la sécurité biologique et le confinement, les agents de la sécurité biologique et les

agents de confinement biologique se rencontreront personnellement à Saint-Hyacinthe les 18 et 19 novembre.

- On évalue la possibilité de créer son propre site Web, tel que celui du Programme de sécurité en laboratoire, dont le lien figurerait sur le site Web de la SST.
- On discute de la relation entre les agents de la biosécurité et le Comité d'orientation. En raison de son appartenance aux deux groupes, Denis sera chargé de signaler au Comité d'orientation toute activité menée par le Comité sur la biosécurité, la sécurité biologique et le confinement.
- On demande à Glenn d'établir un lien officiel entre le Comité d'orientation et le Comité sur la biosécurité, la sécurité biologique et le confinement en demandant aux coprésidents de tenir un « registre des consultations ».

B. Programme de sécurité en laboratoire

- Nathalie fait le point avec le Comité d'orientation sur l'état d'avancement des lignes directrices et du plan d'exécution stipulant que les changements continus ont été enregistrés. Cette formation est un élément clé du plan d'exécution et ils ont demandé aux directeurs de recherche de désigner la personne qui devra suivre la formation sur la sécurité en laboratoire dans le cadre du cours « Former le formateur » en mars (ou plus tôt).
- On discute des mises à jour des modules CISPRO, CHEMWATCH et CCINFO.

C. Programme de radioprotection

- Denis communiquera le rapport de situation annuel au printemps.

D. Autres

- Manon Proulx fait le point sur la situation du coordinateur de sécurité en laboratoire concernant les addendas apportés aux descriptions du travail. Il est actuellement en consultation avec le service de classification.
- On discute des préoccupations relatives à l'énoncé des critères de mérite et des modèles de descriptions de travail utilisés par le Centre de recherches de l'Est sur les céréales et oléagineux (CRECO) pour recruter du personnel en sécurité en laboratoire

Comités locaux de SST (*cinquième point à l'ordre du jour*)

- Distribution d'un exemple de rapport du Comité pouvant servir d'outil.
- On discute des possibilités de cet outil.
- Pour l'heure, les rapports sont rédigés manuellement, et ce, jusqu'à ce que le module PeopleSoft soit créé et qu'il fonctionne.
- Une démonstration du module PeopleSoft aura lieu à la prochaine réunion.

Mise à jour à l'intention du Comité de gestion du ministère (CGM)

- Christine enverra au Comité d'orientation les toutes dernières mises à jour annuelles en matière de SST qui ont été soumises en juin au CGM.

Plan d'exécution (*troisième point à l'ordre du jour*)

- Le Comité d'orientation examine l'actuel plan d'exécution.
- Les membres se penchent sur les trois prochaines priorités :
 1. Plans d'évacuation d'urgence
 2. Orientation en SST
 3. Analyse du risque professionnel (ARN) – Programmes de consignes opérationnelles en matière de sécurité
- La première phase de l'analyse du risque professionnel s'achèvera pendant l'exercice en cours et une liste de détermination des dangers sera établie par risque.
- Le Programme d'inspection des lieux de travail est prêt à être lancé.
- On doit se concentrer sur le Plan d'évacuation d'urgence afin de l'achever.
- La partie de l'Orientation de la SST est prête. Un aperçu sera prêt pour la prochaine réunion.
- La suite du programme sur la violence en milieu du travail sera examinée au cours de la prochaine réunion.
- Le programme de sécurité en laboratoire sera mis en place incessamment.
- Le site Web sera prêt sous peu.
- L'examen des documents relatifs à l'ergonomie devrait commencer.

10. Nouveaux points

A. Santé Canada

- Le Comité d'orientation est conscient du défi constitué par le choix de Santé Canada de ne plus exécuter d'évaluations et d'investigations ergonomiques.
- Les difficultés soulevées comprennent le budget des prestations de services (qui va à présent prendre en charge financièrement ces services) et les exigences relatives aux plans de confinement (à chaque site).
- Il est nécessaire d'élaborer un outil de communication pour mettre au courant les gestionnaires et les comités locaux de SST.

B. Coordonnateurs régionaux

- On exprime des préoccupations concernant les responsabilités en matière de formation qui incombent aux coordonnateurs régionaux des petites entreprises, en particulier dans les provinces de la Saskatchewan et du Manitoba. On précise que nous sommes chargés de la formation de tous les employés d'AAC, y compris ceux de la Direction des programmes du revenu agricole de la Direction générale des programmes financiers pour l'agriculture. Cependant, nous ne sommes pas responsables des portefeuilles de la Commission canadienne des grains, de la Commission canadienne du lait, de l'Agence canadienne d'inspection des aliments et du Conseil des produits agricoles du Canada.
- Toute préoccupation persistante doit être signalée au coordonnateur régional ou à Bob

Documents approuvés

Les documents suivants doivent être signés et approuvés à la suite de la réunion de septembre du Comité d'orientation en matière de SST :

1. Compte rendu actualisé des réunions de février et de juin, incorporant les modifications recommandées à l'occasion de la présente réunion.
2. Cadre de référence (lorsque les mises à jour auront été apportées).

Prochaine réunion

- Les 16 et 17 décembre 2009, à Ottawa.
- On a également évoqué la possibilité d'organiser une réunion par an dans une ville différente.